

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EPERNAY 4 PLACE DE LA REPUBLIQUE 51200 EPERNAY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M COLLET Clément, gérant de la société 3A DEVELOPPEMENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE FRANCOEUR 75018 PARIS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M COLLET Clément 5 rue Francoeur 75018 PARIS
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Maximilien Lavoisier
Chargé d'Affaires Professionnel

JST06

CIC Est
EPERNAY
4 place de la République
51204 EPERNAY CEDEX

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EPERNAY 4 PLACE DE LA REPUBLIQUE 51200 EPERNAY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M COLLET Clément, gérant de la société 3A DEVELOPPEMENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE FRANCOEUR 75018 PARIS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M COLLET Clément 5 rue Francoeur 75018 PARIS
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

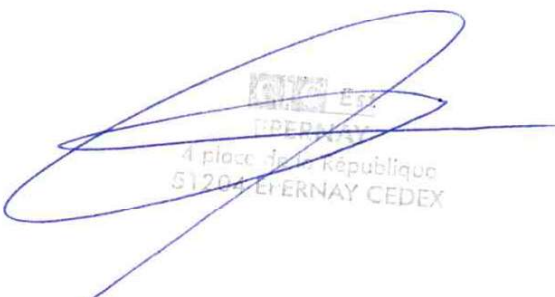
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Maximilien Lavoisier
Chargé d'Affaires Professionnel

JST06


BANQUE CIC EST
EPERNAY
4 place de la République
51200 EPERNAY CEDEX



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC EPERNAY 4 PLACE DE LA REPUBLIQUE 51200 EPERNAY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M COLLET Clément, gérant de la société 3A DEVELOPPEMENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE FRANCOEUR 75018 PARIS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M COLLET Clément 5 rue Francoeur 75018 PARIS
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Maximilien Lavoisier
Chargé d'Affaires Professionnel

JST06


CIC Est
EPERNAY
4 place de la République
51200 EPERNAY CEDEX

